



Bourg-en-Bresse, 1986

le 16^e congrès du PSU

Le 16^e congrès du PSU (Bourg-en-Bresse, 12-13-14 décembre 1986) a été un congrès calme, un congrès de travail et de synthèse. Un seul projet de résolution générale, sans contre-projet, a été soumis au vote du congrès et il a obtenu 96,8 % des suffrages exprimés. Il n'y a pas eu non plus d'amendements donnant lieu à des divergences de « courants » (bien que sur certains points, comme il est normal, des points de vue divers soient exprimés au sein de la commission des résolutions).

Une partie importante du congrès a été consacrée à des interventions « extérieures » : invités étrangers, mais aussi militants français proches du PSU à des titres divers. C'était évidemment le signe d'une volonté d'ouverture et de constitution d'un pôle alternatif au-delà du PSU.

Il a été décidé que la Direction politique désignerait une « commission de travail chargée de prendre les contacts nécessaires à la mise en place d'un Comité d'initiative pour l'alternative ».

La résolution générale

Depuis son congrès de Bourges, décembre 1984, le PSU a rompu avec le processus de satellisation autour du PS, ce qui lui a permis de reprendre des initiatives en faveur de convergences alternatives regroupant des militants de différents mouvements et des inorganisés.

Dans trente départements, des collectifs se sont créés avec des résultats divers.

En dépit de l'échec électoral de mars 1986, l'idée alternative progresse en particulier au sein du PCF (rénovateurs), d'une partie de l'extrême gauche, des écologistes et de certains courants critiques du PS, parallèlement à un processus de désagrégation des composantes organisées du mouvement populaire (partis, syndicats, associations), ce qui se traduit y compris au PSU par un déclin organisationnel.

Aujourd'hui, face à cette situation, la question se pose clairement : de quelle politique et de quelle organisation avons-nous besoin pour rendre crédible et réalisable l'idée de l'alternative ?

D'une politique de rupture avec le système économique et le pouvoir d'Etat et donc d'une alternative : c'est le sens du projet de société autogestionnaire et écologique.

Plus précisément, c'est le maintien et l'approfondissement des acquis sur la critique de l'organisation et de la finalité du travail, du productivisme, du modèle de développement, sur le refus total du nucléaire civil et militaire, pour une réelle égalité entre hommes et femmes, entre Français et immigrés, sur les droits des minorités, sur le non-alignement et les rapports de solidarité et de coopération avec les peuples du tiers monde.

Un contrat de travail pour le PSU

Le PSU, collectif militant issu pour l'essentiel de la phase de politisation des années 60-70, n'a pu s'imposer comme une force déterminante dans le champ politique.

Il n'en est pas moins une organisation significative de l'espace alternatif par :

- ses interventions spécifiques ;
- son réseau d'élus locaux ;
- son insertion dans la société y compris modestement dans la jeunesse par l'intermédiaire de son secteur jeunes.

Dans les mois qui viennent et dans les cadres unitaires les plus larges possibles, le PSU

- participera activement à la bataille qui s'engage contre la réforme du code de la nationalité ;
- apportera des propositions au large débat qui s'engage sur la formation et l'emploi, en particulier dans la jeunesse ;
- développera son action en faveur de la réduction du temps de travail ;
- prendra sa place : dans le combat anti-nucléaire que, suite à Tchernobyl, l'évolution de l'opinion peut rendre efficace ; dans le renforcement de la solidarité anti-coloniale qu'impose l'évolution de la situation en Nouvelle-Calédonie ; dans le mouvement européen pour le désarmement et le non-alignement ;
- favorisera la mise en place et le développement de collectifs locaux alternatifs ;
- ouvrira sa presse aux débats qui s'engagent ou se développent sur l'évolution de la société et les

perspectives alternatives ;

— approfondira sa réflexion sur les formes organisationnelles, notamment sur le problème des relations à établir entre majorités et minorités et sur celui des rapports entre mouvement social, organisations politiques et institutions.

Avant la fin de l'année 1987 le PSU tirera le bilan de ce contrat de travail et du niveau de maturation du mouvement.

Appel de Bourg-en-Bresse

La question d'une nouvelle forme de présence politique active, d'une autre forme d'organisation est aujourd'hui posée.

Plus ouverte, moins partidaire, elle doit permettre le rassemblement de tous ceux, organisés ou isolés, qui aspirent à une autre société.

Le congrès du PSU appelle à la formation d'un large mouvement pour une alternative socialiste autogestionnaire et écologiste, capable à la fois de rassembler tous ceux et celles qui veulent développer dans l'immédiat des luttes pour l'emploi, les libertés, le désarmement et le respect des équilibres écologiques, et de garder ouverte la perspective d'une transformation fondamentale de la société.

La situation politique actuelle, marquée par la grande victoire de la lutte des étudiants et des lycéens, ainsi que la progression de la dynamique de rassemblement dont témoigne notre congrès lui-même, incitent à mettre rapidement en œuvre cette proposition.

Le congrès appelle à la création le plus tôt possible d'un comité d'initiative composé de représentants d'organisations, d'associations, de personnalités décidées à s'engager dans la construction d'un mouvement.

Ce comité devrait donner la plus large place à l'organisation de débats ouverts aux points de vue des uns et des autres, faire circuler l'information sur les expériences de chacun et s'enrichir d'actions notamment locales.

L'objectif est la création d'une force politique capable de se battre sur tous les terrains y compris institutionnel permettant un nouveau mode de réflexion, d'organisation et d'initiative politique.

Le congrès souhaite que cette initiative soit reprise aux niveaux régionaux et locaux.

Le PSU, engagé collectivement dans ce comité, pourra ainsi décider des rythmes de son dépassement au fur et à mesure de la construction de la force politique nouvelle que nous souhaitons.

Les votes du congrès

- **Le rapport d'activité de la Direction politique sortante a été adopté par 6 175 pour (97,7 % des suffrages exprimés), 143 contre, 424 abstentions, 312 refus de prendre part au vote.**
- **Le rapport de la commission statutaire a été adopté par 6 556 pour, 0 contre, 48 abstentions, 367 refus de prendre part au vote.**
- **La résolution générale a été adoptée par 6 303 pour (96,8%), 207 contre, 299 abstentions, 198 refus de prendre part au vote.**
- **Les propositions de la commission financière concernant les cotisations ont été adoptées, à mains levées, à l'unanimité moins 7 contre, 8 abstentions, 2 refus de prendre part au vote.**

Les motions votées par le congrès

Pour un pluriculturalisme assumé (motion présentée par la commission immigrés)

101 Maliens expulsés à Rosny (93), un ressortissant algérien assassiné à Pantin (93), Malik Oussekiné assassiné à Paris, 19 immigrés tués lors d'incendies criminels à Paris... Le PSU dénonce le climat raciste qui s'est instauré en France, encouragé par les propos de l'extrême droite et de la droite extrême ainsi que par certaines mesures gouvernementales.

La jeunesse vient de nous montrer qu'elle avait su réaliser son unité dans le respect de sa diversité. Elle a réussi ainsi à établir un rapport de forces qui a contraint le gouvernement à reporter la discussion du projet de réforme du code de la nationalité.

La société française dans son ensemble doit prendre conscience et assumer cette diversité.

Certains, jouant sur les ressentiments historiques (des croisades à la guerre d'Algérie), sur des difficultés économiques, en profitent pour proposer une politique qui, à défaut de pouvoir être raciste, reprend de vieux thèmes, « un peuple, une culture, une foi... ». Et pourquoi pas un chef ?

D'autres, pour glaner des voix qui leur échappent à leur aile, pour profiter de l'occasion qui leur est donnée, dans un climat de désorientation politique, de diviser les couches les plus défavorisées (« couches laborieuses, couches dangereuses »), reviennent sur des droits qui semblaient acquis définitivement : carte de dix ans, code de la nationalité.

Au-delà de leurs effets immédiats, ces mesures conduisent, par aveuglement partisan, au contraire du résultat qu'elles prétendent rechercher. Ce n'est pas en frappant de suspicion certaines catégories de Français (ayant obtenu la nationalité par le droit du sol), en fabriquant des étrangers destinés à rester sur le territoire national (limites à l'accession à la nationalité), en précarisant la situation des étrangers (nouvelle loi sur l'entrée et le séjour), ce n'est pas en créant des communautés de sans-droit que progressent et l'intégration et la démocratie. Bien au contraire.

C'est pourquoi le PSU se doit de faire du pluriculturalisme un de ses axes principaux de réflexion et d'intervention pour les mois et les années à venir. Il n'est pas possible de se contenter de proclamer la chance, la richesse de la diversité culturelle... Il faut aller plus loin :

— entreprendre et faire connaître une réflexion sérieuse sur les effets du pluriculturalisme sur la société française, revisiter d'un oeil neuf l'histoire, l'enseignement, la laïcité, les institutions, la vie quotidienne... afin de voir ce qui est l'essentiel (qu'il faut conserver, développer) et ce qui est le fait de circonstances historiques ;

— approfondir la démocratie en reconnaissant le droit de citoyenneté aux non nationaux, en facilitant l'accès libre à la nationalité des jeunes issus de

l'immigration, en élargissant les droits de l'homme (droit au bilinguisme, Conseil consultatif des communautés de France).

Rien ne serait plus dangereux que de rejeter les jeunes qui frappent à la porte de la société française au nom de ses propres valeurs. Le PSU se

doit de développer une réflexion et des actions qui ne peuvent que renforcer les couches sociales qui feront la société de demain.

• **Adopté à l'unanimité.**

Sur le code de la nationalité

Le 16^e congrès du PSU se félicite du report par le gouvernement de la discussion sur le projet de réforme du Code de la nationalité, obtenu à la suite de la mobilisation du mouvement étudiant et lycéen, de toutes les autorités morales ou spirituelles, d'une large fraction du mouvement associatif, syndical ou politique (notamment les 157 organisations dont le PSU).

Le PSU rappelle sa ferme opposition à toute modification du Code qui ne peut conduire qu'à l'exclusion d'une partie de la jeunesse de France au moment

même où, à travers sa participation à la vie sociale, culturelle, syndicale du pays, elle montre son désir profond d'intégration à la construction d'une France pluriculturelle. En conséquence le PSU demande le retrait du projet.

Le PSU fera de la lutte contre ce projet de réforme une de ses priorités pour les mois à venir et soutiendra toute initiative allant dans le même sens.

• **Adopté à l'unanimité.**

Sur le mouvement des étudiants

Le PSU réuni en congrès à Bourg-en-Bresse les 12, 13 et 14 décembre 1986 tient à exprimer sa solidarité totale aux jeunes victimes des violences policières et à leurs familles, notamment les familles de Malik Oussekine, François Rigal, Jérôme Duval, Patrick Berthet. Il appelle à soutenir les efforts entrepris pour que la vérité soit établie, que les responsabilités soient déterminées et que justice soit faite en vue de lutter contre les atteintes intolérables à la démocratie.

Il appelle à exprimer concrètement la solidarité au « Comité des familles et de solidarité aux victimes des violences policières »¹.

Le congrès du PSU demande la démission de

Charles Pasqua et la dissolution de la « brigade des voltigeurs ».

Le PSU apprécie d'autre part à leur juste valeur les déclarations courageuses de Bernard Deleplace, secrétaire de la Fédération autonome des syndicats de police.

• **Adopté à l'unanimité moins 2 abstentions.**

1. « Comité des familles et de solidarité aux victimes des violences policières », c/o Ligue des droits de l'homme, 27, rue Jean Dolent, 75014 Paris. (Dons à adresser au CCP de la Ligue des droits de l'homme, CCP 218 25D Paris, avec mention « Comité des victimes ».)

Sur l'EUSKADI Sud

Euskadi Sud, dans lequel l'Etat espagnol refuse d'inclure la Navarre, vient d'exprimer, par les urnes, son refus du centralisme et son désir d'autonomie.

Ne tenant compte ni des exactions du GAL ou des groupuscules liés à certaines droites françaises, ni des rapports d'Amnesty International sur la torture pratiquée par la police espagnole, les gouvernements français extradent de nombreux réfugiés basques, les mettant en danger de torture en Espagne, ou les expulsent en Afrique ou en Amérique.

Le 16^e congrès du PSU demande :

- que soit mis fin à ces extraditions et expulsions ;
- que soient respectés les droits de libre circulation des Européens, donc des Basques en Europe ;
- que cela se traduise par l'aide effective à tous les Basques menacés.

• **Adopté à l'unanimité moins 3 abstentions et 2 refus de vote.**

Sur les acquis sociaux et le droit à la santé

Le PSU dénonce la politique actuelle qui met en danger les acquis sociaux obtenus au prix de longues luttes par les travailleurs et la dégradation du droit à la santé qui touche essentiellement les plus défavorisés.

Une mobilisation est nécessaire dans le domaine de la santé et de l'action sociale où toutes les lois

visant à la privatisation de ces secteurs se font sans grand retentissement dans les organisations politiques, les médias, et même dans certains syndicats.

• **Adopté à l'unanimité moins 2 contre, 2 abstentions, 3 refus de vote.**

Rapport de la commission entreprises : pour une politique alternative de l'emploi

La conjonction des mesures gouvernementales (suppression de l'autorisation administrative de licencier, exonération de charges sociales pour l'embauche de jeunes) avec la poursuite d'un modèle de production basé sur le libre échange international commence à faire peser tous ses effets sur le niveau d'emploi. En conséquence, la lutte contre le chômage reste au cœur de la problématique alternative. Cette lutte passe à la fois par la réduction massive du temps de travail, qu'aucune force syndicale ou politique traditionnelle ne porte plus, et par l'exploration de voies permettant la création d'emplois socialement utiles (développement des énergies renouvelables, mise en valeur de l'environnement...).

Pour autant, ces solutions alternatives au libéralisme dominant et à la vaste redistribution des cartes qui s'opère à l'échelon planétaire (redistribution qui génère une véritable révolution technologique) ne peuvent devenir crédibles pour une fraction significative de l'opinion en se contentant de raccourcis politiques et de mots d'ordres simplificateurs.

1. La proposition des 35 heures est le résultat d'un cheminement qui n'a pas été fait par une majorité des travailleurs. Elle doit être accompagnée de mesures techniques précises et concrètes qui permettent :

— de limiter les effets d'une concurrence internationale qui trouve ses fondements dans la surexploi-

tation des peuples du tiers monde : fiscalisation du financement de la protection sociale (impôt sur le revenu pour atteindre les revenus du capital ; impôt sur la valeur ajoutée favorisant les industries de main-d'œuvre et jouant un rôle dissuasif par rapport aux importations) ;

— d'avancer, dans l'hexagone, vers un réel partage des revenus : surcotisation des retraités travaillant, suppression des heures supplémentaires.

2. La recherche d'emplois socialement utiles pose directement la question de la sortie du système du marché : en effet bon nombre de ces emplois ne peuvent intégralement être financés par la voie d'une demande solvable. Dans ce contexte, la diminution des impôts est une mesure démagogique qui bénéficie d'abord aux couches supérieures de la société.

3. Le mode de ségrégation des classes sociales aujourd'hui tourne autour de la notion de « compétence » : il y a ceux qui ont les compétences nécessaires pour accéder à la révolution technologique et prétendre à s'insérer dans la société et ceux qui ne les ont pas et qui sont exclus. Le droit à la formation pour chacun, quel que soit son âge ou son niveau de formation initiale, est un élément indissociable de la réduction du temps de travail dans la lutte pour le plein emploi.



Rapport de la commission agricole et rurale

Libéralisme... Libéralisme...

En agriculture aussi, au niveau des exploitations agricoles et des industries agroalimentaires d'amont et d'aval, le libéralisme économique actuel accélère les restructurations.

Les excédents européens de lait, viande et céréales d'une part, la concurrence internationale sur les marchés agricoles, entre la CEE et les USA principalement, sont utilisés par les tenants du discours libéral pour faire accepter, comme nécessaires, à la fois une hausse des prix agricoles et une élimination plus rapide des paysans. Ce discours pénètre aussi à gauche.

Le PSU a toujours dit qu'une autre politique était et reste possible : c'est, en agriculture comme ailleurs, le partage du travail, le partage des productions. Répartir les productions pour maintenir les emplois, maintenir un tissu social dans les communes rurales, éviter la désertification de certaines régions et au contraire les concentrations dans d'autres avec des problèmes de pollution, réinventer des systèmes de productions agricoles plus autonomes, plus économes, moins vulnérables économiquement. Être capable en Europe de nourrir notre bétail sans avoir recours massivement aux importations dans le tiers monde, afin de permettre à ces pays de produire d'abord pour leurs propres besoins.

Sectarisme... Sectarisme...

François Guillaume, ministre de l'Agriculture du gouvernement Chirac, ex-président de la FNSEA, refuse de reconnaître les autres syndicats agricoles (FNSP, CNSTP, MODEF, FFA), et finance scandaleusement et exclusivement les siens : FNSEA, CNJA. Le syndicat unique, ce serait bien en France et... mauvais en Pologne. La bataille pour le pluralisme syndical des paysans doit rejoindre toutes les autres batailles pour la défense des libertés.

Convergences... Convergences...

Les difficultés que rencontrent aujourd'hui les militants progressistes à la campagne ne sont pas étrangères à la naissance de la dynamique actuelle de convergence : un appel vient d'être lancé pour la tenue d'assises paysannes qui vont se préparer en janvier-février dans les départements pour aboutir à des assises nationales qui devraient donner naissance à une nouvelle confédération syndicale regroupant FNSP, CNSTP et divers autres syndicats cantonaux ou unions départementales.

Le PSU avait appelé à une telle convergence (voir *Germinal* n° 38-39, 1985).

Motion de soutien aux « gueules rouges »

Le PSU réuni en congrès à Bourg-en-Bresse les 12, 13 et 14 décembre 1986, apporte son complet soutien aux mineurs de bauxite varois en grève illimitée depuis le 5 décembre 1986.

Il s'élève contre la fermeture des mines de bauxite du bassin de Brignoles par Pechiney. Fermeture qui aura pour conséquence directe la mise au chômage de 500 mineurs, de 150 conducteurs P.L., de 450 ouvriers des usines de la Barasse et d'une trentaine d'administratifs, dans une région déjà dépourvue

d'emplois, notamment après le dépôt de bilan de la Normed (navale), sans parler des conséquences socio-économiques pour toute la région.

Le PSU dénonce avec vigueur le gaspillage humain et financier décidé sans consultation ni négociation par la direction de Pechiney passant outre son engagement de plan de 20 ans signé en 1973.

• **Adopté à l'unanimité.**